

Le Conseil Municipal, convoqué le 29 juin 2026, s'est réuni en séance le **9 juillet 2026**, à 19 heures, en Mairie de CAESTRE, sous la Présidence de M. Jean Luc SCHRICKE, Maire de CAESTRE.

Présents : M. SCHRICKE, M. GOSSEY, Mme DEGRAVE, M. CRINQUETTE, Mme PIETERSOONE, Mme ROHART, Mme BARA, M. BOULY, M. VANOVERSCHELDE, Mme PARIS, M. LOEWENGUTH, Mme VENNIN, M. CEROUTER, M. VANGRAEFSCHPE, M. CAROUX, Mme LEBLANC, Mme TEMMERMAN

Absents, excusés : Mme VANWAELESCAPPEL,

M. BOULY est arrivé à 19 h 20, Mme TEMMERMAN a quitté la séance à 20 h 20,

Pouvoir : Mme VANWAELESCAPPEL à Mme ROHART,

Secrétaire de séance : M. GOSSEY

Le procès-verbal de la réunion du 22 avril 2026 a été approuvé à l'unanimité.

Les délibérations ci-dessous ont été adoptées à la majorité :

N°	Objet
27	Décision modificative 1-2026 Adoptée à l'unanimité
28	Décision modificative 2-2026 Adoptée à l'unanimité
29	Fixation d'un tarif pour l'enlèvement des dépôts sauvages Adoptée à l'unanimité
30	Acquisition de la propriété cadastrée ZB 328 Adoptée à l'unanimité
31	Redevance d'occupation du domaine public – compter du 1 ^{er} septembre 2026 Adoptée à La majorité Mme TEMMERMAN s'abstient Mme ROHART vote contre et s'abstient pour Mme VANWAELESCAPPEL
32	Convention relative à l'aménagement du chemin piétonnier RD 161 – rue d'Hazebrouck Adoptée à l'unanimité
33	Tableau des effectifs des emplois permanents, à temps complet, au 1 ^{er} septembre 2026 Adoptée à l'unanimité
34	Approbation du règlement intérieur Adoptée à l'unanimité
35	Formation des élus municipaux et fixation des crédits affectés Adoptée à l'unanimité
36	Désignation des représentants de la commune à l'Agence « I Nord » Adoptée à l'unanimité
37	Accord définitif pour l'installation de feux comportementaux – route de Strazeele Adoptée à l'unanimité
38	Territoire d'Energie Flandre – Rapport d'activités 2025 Présentation au Conseil Adoptée à l'unanimité
39	Compte-rendu des décisions prises au titre de la délégation – Art L2122-22 du C.G.C.T. Adoptée à l'unanimité

Le procès-verbal complet sera disponible en Mairie ou consultable sur le site caestre.fr dès la validation par le Conseil Municipal lors de la prochaine réunion.

Le Maire
Jean-Luc SCHRICKE



Le Secrétaire de séance
M. Edouard GOSSEY

